

Les piétons et la marche : sur quoi les collectivités territoriales peuvent-elles agir ?

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE RÉPONDANTE :

Quel est le statut de votre collectivité ?

- Commune EPCI

Nom :

Code insee : | _ | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | _ | _ |

I. LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LES PIÉTONS :

Dans votre collectivité, le public a-t-il accès à des... ?

- gares ferroviaires : Oui, une seule Oui, plusieurs Non, aucune
- gares routières : Oui, une seule Oui, plusieurs Non, aucune
- arrêts de bus : oui non
(si oui) combien ? _____
- arrêts de car scolaire : oui non
(si oui) combien ? _____
- stations de tramway : oui non
(si oui) combien ? _____
- stations de métro : oui non
(si oui) combien ? _____
- navettes fluviale ou maritime : oui non
- stations de vélo en location : oui non
(si oui) combien ? _____
- vélos ou trottinettes en free floating : oui non
- stations d'auto-partage : oui non
(si oui) combien ? _____

Dans votre collectivité, y a-t-il des rues limitées à 30km/h ?

- C'est la règle générale sur le territoire Les zones 30 sont restreintes à des secteurs spécifiques
- Les zones 30 couvrent une grande partie du territoire Pas de limitation à 30 km/h

Dans votre collectivité, y a-t-il des zones réglementées en faveur des piétons ?

- Aires piétonnes : oui non
(si oui) combien de zones ? _____
- Zones de rencontre : oui non
(si oui) combien de zones ? _____
- Voies vertes : oui non
(si oui) combien de zones ? _____
- Autres types de zones réglementées oui non
(si oui) De quel type sont ces autres zones ?
-

I. LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LES PIÉTONS (suite)

Dans votre collectivité, y a-t-il un ou plusieurs pôles de fréquentation commerciale ?

- Rues commerçantes : oui non
- Marchés de plein air : oui non
- Halles couvertes : oui non
- Zones commerciales en périphérie : oui non
- Centres commerciaux : oui non
- Autres types de pôles : oui non

(si oui) Quels sont ces autres types de pôles :

.....

Dans votre collectivité, existe-t-il les espaces accessibles aux piétons suivants ?

- Parcs et squares : oui non
(si oui) en avez-vous la compétence de gestion ? oui, en totalité en partie non nsp
- Esplanades, parvis, grandes places : oui non
(si oui) en avez-vous la compétence de gestion ? oui, en totalité en partie non nsp
- Voies non carrossables : ruelles, escaliers dans quartiers historiques... oui non
(si oui) en avez-vous la compétence de gestion ? oui, en totalité en partie non nsp
- Sentes ou venelles : oui non
(si oui) en avez-vous la compétence de gestion ? oui, en totalité en partie non nsp
- Berges : oui non
(si oui) en avez-vous la compétence de gestion ? oui, en totalité en partie non nsp
- Bois et forêts : oui non
(si oui) en avez-vous la compétence de gestion ? oui, en totalité en partie non nsp
- Autres espaces particuliers empruntés par des piétons ? oui non

(si oui) quels sont ces autres espaces ?

.....

.....

Dans votre collectivité, existe-t-il des... ?

- parcours sportifs ou santé : oui non
- itinéraires balisés
(sentier de randonnée, découverte du patrimoine, etc...) : oui non

Y a-t-il des lieux ou des sites dédiés aux pratiques de loisirs ou au tourisme tels que des... ?

- équipements recevant du public (équipement sportif, salle de spectacle...) oui non
- éléments remarquables intégrés au bâti (bâtiment historique, musée...) ... oui non
- espaces fermés en extérieur (parc de château, parc à thème, base de loisirs...) . oui non
- espaces naturels aménagés (plage, grotte, falaise...) oui non

I. LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS UTILISÉS PAR LES PIÉTONS (suite)

Votre collectivité est-elle amenée à gérer une importante fréquentation touristique ?

- toute l'année de façon saisonnière très occasionnellement Jamais

Y a-t-il des événements récurrents augmentant significativement la fréquentation piétonne dans votre collectivité ?

- Marché aux puces, vide-greniers, braderie... : oui non
 - Manifestation culturelle : oui non
 - Manifestation sportive : oui non
 - Autres événements : oui non

(si oui) quels sont ces autres événements ?.....

.....

Votre collectivité comprend-elle un ou des « grands ensembles » (plusieurs centaines de logements) composés de barres et de tours d'architecture moderne ? oui non

(si oui) **Dans ces grands ensembles, y a-t-il des cheminements piétons indépendants de la voirie qui sont gérés par votre collectivité ?**..... oui non

Au cours des cinq dernières années, des opérations d'urbanisme ont-elles été menées dans votre collectivité avec les dispositifs suivants ?

- Projet ANRU : oui non
 - Opération d'intérêt national : oui non
 - Zone d'aménagement concerté : oui non
 - Autres dispositifs : oui non

(si oui) quels sont ces autres dispositifs ?

.....

Quelles sont les dimensions de la voirie de votre collectivité, hors autoroute :

- Kilométrage total de voirie de votre collectivité ? _____ km
 - Kilométrage de voirie départementale ? _____ km
 - Kilométrage de voirie nationale ? _____ km
 - Kilométrage de voirie hors agglomération, au sens du code de la route (art. R110-2) ? _____ km

II. LES CONDITIONS DE LA MARCHÉ :

Dans votre collectivité, diriez-vous que la proportion du linéaire de voirie adaptée au cheminement pédestre est :

- très minoritaire
- minoritaire
- moyenne
- majoritaire
- très majoritaire

Dans votre collectivité, quelles situations vous paraissent limiter la pratique de la marche ?

Situations limitant la pratique de la marche...	beaucoup	un peu	pas du tout	ne sait pas
La localisation des services et des emplois loin des habitations				
La présence de coupures urbaines difficilement franchissables : voie ferrée, autoroute, cours d'eau, escarpement...				
Des rues sans trottoir				
L'état dégradé de certains trottoirs				
L'encombrement de certains trottoirs : mobilier urbain, poubelles, terrasses...				
Le manque d'assises				
Le manque de sanitaires				
Le manque d'éclairage				
Les conflits d'usage entre piétons et voitures ou deux-roues motorisés : stationnement empiétant sur les trottoirs...				
Les conflits d'usage entre piétons et les autres formes de mobilités actives ou micro-mobilités (vélo, trottinette, etc.)				
La surfréquentation de piétons dans certaines zones toute l'année				
La surfréquentation saisonnière liée au tourisme				
Le risque d'agression ou de harcèlement				
Le risque d'accident de la circulation				
La pollution de l'air				
Le bruit				
La topographie accidentée				
Des cheminements trop exposés aux conditions météorologiques				
Autres situations				

(si beaucoup ou un peu) **Quelles sont ces autres situations limitant la pratique de la marche ?**

.....

.....

.....

.....

.....

III. LES ACTIONS POUR LA MARCHÉ ET LES PIÉTONS :

Au cours des trois dernières années, des outils d'observation et des dispositifs de participation ont-ils été mis en place ou prévus dans votre collectivité ?

Action réalisée ou prévue...	par la commune	par l'EPCI	par autre collectivité	en cours de discussion	aucune action	ne sait pas
Enquête statistique sur les déplacements ou la mobilité						
Comptage de flux piétons						
Calcul de marchabilité ou walkscore						
Audit sur l'accessibilité des arrêts de bus ou des gares						
Cartographie des cheminements pédestres						
Audit sur la sûreté des personnes						
Audit sur les accidents de circulation						
Dispositif de consultation ou participation autour de la marche						
Soutien à des associations dédiées à la marche						
Plan de communication pour sensibiliser à la marche						
Autres outils ou dispositifs						

(si autres) : **Quels sont ces autres outils ou dispositifs ?**

.....

Au cours des trois dernières années, des aménagements ont-ils été réalisés ou prévus dans votre collectivité pour améliorer la gestion des espaces piétonniers, leur confort et leur sécurité ?

Action réalisée ou prévue ...	par la commune	par l'EPCI	par autre collectivité	en cours de discussion	aucune action	ne sait pas
en faveur des piétons sur les trottoirs						
Elargissement et désencombrement						
Réfection - Embellissement						
Intervention sur l'éclairage						
Végétalisation						
Limitation de l'empiétement des haies et arbres						
en faveur des traversées piétonnes protégées						
Création						
Applications réglementaires : PMR, LOM, etc.						
Installation d'éclairages						
en faveur de la sécurisation de la voirie						
Pose de potelets, barrières...						
Modification des carrefours						
Sécurisation des alentours d'école						
Signalétique prévenant de la présence de piétons						
en faveur des équipements de service aux piétons						
Bancs, assises						
Toilettes publiques						
Corbeilles de rue						
Fontaines						
Signalétique directionnelle pour piétons						
Equipements sportifs dans l'espace public						

III. LES ACTIONS POUR LA MARCHÉ ET LES PIÉTONS (suite)

Au cours des trois dernières années, d'autres aménagements ont-ils été réalisés ou prévus pour améliorer la gestion des espaces piétonniers, leur confort et leur sécurité ?

- par la commune par l'EPCI par autre collectivité en cours de discussion aucune action ne sait pas

(si oui) **Lesquels ?**

.....

Dans votre collectivité, y a-t-il un plan d'entretien des marquages au sol pour les piétons ?.....

- oui non ne sait pas

(si oui) **Qui est chargé de sa mise en œuvre ?** Commune EPCI Commune et EPCI

Au cours des trois dernières années, des interventions sur la gestion des circulations piétonnes et le partage de la voirie ont-elles été réalisées ou prévues dans votre collectivité ?

Action réalisée ou prévue ...	par la commune	par l'EPCI	par autre collectivité	en cours de discussion	aucune action	ne sait pas
en faveur de la sûreté et sécurité des personnes						
Réduction de la vitesse de circulation						
Présence de personnel assermenté						
Vidéosurveillance des espaces publics						
en faveur de la gestion des espaces et de leur accessibilité						
Augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture des parcs et jardins publics						
Suppression de clôtures des espaces verts						
Création de nouveaux espaces verts						
Création de nouvelles zones de voirie réservées aux piétons						
Amélioration de l'accessibilité à pied, en vélo ou transport en commun des zones commerciales périphériques						
Amélioration des circulations pédestres dans les zones commerciales périphériques						
Amélioration de l'accessibilité à pied, en vélo ou transport en commun des sites touristiques / loisirs						
en faveur de la diminution de la présence automobile						
Réduction des places de stationnement sur la voirie						
Réduction des places de stationnement en parc public (hors parc-relais)						
Réduction des places de stationnement exigées par le PLU dans les constructions à usage d'habitation ou d'activités						
Modification du plan de circulation						
Développement des transports en commun						
Développement des pistes cyclables						
Mise en place d'une ZFE (Zone à faible émission)						
Création d'une ZTL (Zone à trafic limité)						

Au cours des trois dernières années, d'autres interventions sur la gestion des circulations piétonnes et le partage de la voirie ont-elles été réalisées ou prévues ? :

- par la commune par l'EPCI par autre collectivité en cours de discussion aucune action ne sait pas

(si oui) **Lesquels ?**

.....

.....

III. LES ACTIONS POUR LA MARCHÉ ET LES PIÉTONS (suite)

Parmi les dispositifs suivants, lesquels sont organisés ou l'ont été par votre collectivité ?

Organisation...	passée	actuelle	en projet	jamais	ne sait pas
Rue aux enfants / Rue pour tous					
Rue aux écoles					
Pédibus / Car à pattes					
Activités de découverte de la ville en marchant					
Activités de marche-santé					
Atelier marche avec les séniors					
Marches exploratoires, parcours commentés, diagnostics en marchant... pour les personnels de la collectivité					
Marches exploratoires et parcours commentés pour un public ciblé (femmes, PMR, enfants...)					
Autres dispositifs					

(si autres dispositifs) Quels sont ces autres dispositifs ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous connaissance d'autres initiatives autour de la marche mises en place par d'autres acteurs de votre territoire ? oui non ne sait pas

(si oui) Lesquelles ? Merci de préciser la nature des initiatives et les principaux acteurs concernés :

.....

.....

.....

.....

.....

IV. LA STRATEGIE DE LA COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE LA MARCHÉ

Votre collectivité dispose-t-elle d'un PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) ?

- Oui, il a été adopté
- Il est en cours d'élaboration
- Non, pas encore à l'agenda

(si oui) En quelle année ?..... _____

Votre collectivité dispose-t-elle d'un document de référence explicitement orienté vers le développement de la marche ?.....

- Oui, intégré au PDU ou au PDM, PDMs
- Oui, un document spécifique
- Non

➤ *(si oui – 2 modalités)*

En quelle année ce document de référence a-t-il été voté ? _____

Quels sont les services ayant rédigé ce document ?

- Service coordonnateur :
- Autres services impliqués :

➤ *(si oui – modalité 2 : un document spécifique »)*

Comment se nomme ce document spécifique ?

➤ *(si non)*

Est-ce en projet ? oui non

(si oui, en projet)

Quels sont les services engagés ?

- Service coordonnateur :
- Autres services impliqués :

(si non - aucun projet en cours)

Pour quelles raisons votre collectivité ne s'en dote-t-elle pas ?

.....

.....

.....

.....

.....

Votre collectivité est membre du Club des villes et des territoires cyclables et marchables, cette expérience pour développer le vélo est-elle un atout pour le développement de la marche ? oui non nsp

Pouvez-vous expliquer pourquoi :

.....

.....

.....

.....

IV. LA STRATEGIE DE LA COLLECTIVITÉ EN FAVEUR DE LA MARCHÉ (suite)

Les résultats du premier Baromètre des villes marchables ont-ils servi à l'élaboration de la stratégie marche ?
..... oui non ne sait pas

(si oui ou non) Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

Y a-t-il un.e ou des élu.es explicitement en charge du sujet de la marche ? oui non
(si oui) Depuis quelle année ? _____

Y a-t-il un.e ou des chargé.es de mission explicitement en charge du sujet de la marche : oui non
(si oui) Depuis quelle année ? _____

Nous vous remercions d'avoir pris de votre temps pour répondre à ce questionnaire.

Pour terminer, nous aimerions connaître votre service et votre fonction afin d'identifier les interlocuteurs préférentiels sur la marche dans les collectivités :

Votre fonction au sein de la collectivité :

Votre service de rattachement :

Avez-vous fait appel à d'autres personnes pour compléter ce questionnaire ? oui non

(si oui) Service de rattachement de la première personne :

Fonction :

deuxième personne ? oui non

(si oui) Service de rattachement :

Fonction :

troisième personne ? oui non

(si oui) Service de rattachement :

Fonction :

d'autres encore ? oui non

Dans les prochains mois, en fonction des résultats de cette première phase d'enquête, l'équipe de recherche va réaliser des entretiens pour mieux comprendre les différents profils des collectivités.

A cette fin, accepteriez-vous d'être contacté(e) ou de nous mettre en relation avec une personne de votre collectivité ? oui non

(si oui), nous vous remercions d'indiquer une adresse électronique ou un numéro de téléphone pour vous joindre :

Les chercheurs de l'Université Gustave Eiffel et du Labex Futurs Urbains & le CVTCM vous remercient de votre participation.